

RENSEIGNEMENTS

PROPRIÉTAIRES DE RUCHES D'ABEILLES

PETIT COLÉOPTÈRE DE LA RUCHE (*AETHINA TUMIDA*)

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) souhaite informer les propriétaires de ruches d'abeilles des dangers associés à la présence et à l'activité du petit coléoptère de la ruche (PCR).

QU'EST-CE QUE LE PETIT COLÉOPTÈRE DE LA RUCHE?

Le PCR est un insecte ravageur qui peut causer des dommages considérables dans une colonie d'abeilles lorsqu'il s'y multiplie. Il peut provoquer d'importantes pertes de miel dans les mielleries. Les femelles pondent leurs œufs dans la ruche et les larves s'y développent.

Le petit coléoptère de la ruche est considéré comme une maladie parasitaire désignée en vertu du Règlement sur la désignation de maladies contagieuses ou parasitaires, agents infectieux ou syndromes affectant les abeilles. En conséquence, tout propriétaire d'abeilles a **l'obligation** d'informer le médecin vétérinaire du MAPAQ, responsable des activités apicoles de sa région, de la découverte ou d'une suspicion de la présence du PCR dans ses colonies.

EST-IL PRÉSENT AU QUÉBEC?

La présence du petit coléoptère de la ruche a été signalée en 2008 dans le sud-ouest du Québec, près des frontières américaines. Originaire d'Afrique du Sud, le PCR a été découvert aux États-Unis en 1998. Il s'est disséminé par la suite dans de nombreux États, dont certains limitrophes du Québec. On l'a aussi trouvé dans le sud-ouest de l'Ontario en 2010 et dans le sud du Manitoba en 2012. Dans tous les cas, la source d'infestation initiale consiste en des ruches américaines infestées à proximité de la frontière canadienne.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES?

- ❖ Les larves se nourrissent des rayons de couvain, de miel, de pollen et d'œufs d'abeilles; elles creusent des tunnels dans les rayons et, en se déplaçant, provoquent l'écoulement du miel (tant dans la ruche que dans la miellerie).
- ❖ Les adultes se nourrissent de pollen, de miel et d'œufs d'abeilles.
- ❖ Le miel fermente et dégage une odeur d'orange pourrie.
- ❖ Les abeilles peuvent abandonner la ruche si elle est trop ravagée.
- ❖ Les ruches faibles, les nucléus et les ruchettes de fécondation sont les plus vulnérables à la présence du PCR.

COMMENT RECONNAÎTRE LE PCR?

Stade adulte

Environ le tiers de la taille d'une abeille.
Antennes en forme de massues.
Couleur de brun clair à noir, selon l'âge.



Stade larvaire¹

Environ 1,2 cm de long.
Trois paires de pattes antérieures.
Deux rangées d'épines sur le dos.



OÙ SE TROUVE LE PCR DANS LA RUCHE?

Le petit coléoptère de la ruche fuit la lumière. On pourra le trouver surtout dans les endroits suivants :

- ❖ À l'arrière du plancher de la ruche.
- ❖ Sur le dessus des cadres ou sous l'entre-couvercle.
- ❖ Sur la surface ou aux extrémités des cadres de rive, où il y a peu d'abeilles.
- ❖ Entre le couvercle et l'entre-couvercle.
- ❖ Dans les recoins et les anfractuosités de la ruche, de même que sur tout autre surface non occupée par les abeilles.

Larves sur un rayon de miel



Adultes sur rayon de couvain



¹ Au stade larvaire, le PCR ressemble à la larve de la fausse teigne. Cependant, cette dernière n'a pas d'épines et a des pattes sur toute la longueur du corps. En outre, la larve du PCR est plus petite.

COMMENT DÉPISTER LE PCR?

Les apiculteurs doivent être en mesure de reconnaître tous les stades de développement du PCR. Compte tenu des effets nuisibles de ce nouveau ravageur sur la santé des colonies d'abeilles au Québec, il importe de déceler rapidement toute nouvelle infestation. **On portera une attention particulière aux ruches faibles du rucher, que l'on inspectera en priorité.**

Quelques techniques d'inspection ou de dépistage qui sont faciles à mettre en œuvre :

- ❖ Posez le couvercle de la ruche à l'envers au sol. Retirez l'entre-couvercle, puis placez une hausse sur le couvercle et attendez au moins une minute. Les coléoptères s'y réfugieront pour fuir la lumière. Retirez rapidement la hausse et observez le fond du couvercle. Répétez l'opération pour chacune des hausses de la ruche.
- ❖ Pour ce qui est des ruches qui n'ont qu'une ou deux hausses, il est possible de les faire basculer pendant qu'une deuxième personne examine le plancher de la ruche.
- ❖ Examinez les rayons un par un, si aucune des techniques précédentes n'a donné de résultat.
- ❖ Il existe différents types de pièges commerciaux dont vous pouvez vous servir pour le dépistage du PCR.

COMMENT PRÉVENIR UNE INFESTATION?

La meilleure mesure à adopter pour prévenir le risque d'introduction du PCR au Québec est de n'installer aucune colonie d'abeilles dans une zone située à moins de dix kilomètres de la frontière américaine.

Quelques mesures à adopter au rucher :

- ❖ Maintenez les colonies fortes et saines.
- ❖ Utilisez du matériel en bonne condition.
- ❖ Retirez rapidement les colonies mortes ou mourantes.
- ❖ Ne laissez pas de matériel inutilisé près du rucher.
- ❖ Gardez le rucher propre et entreposez le matériel dans un bâtiment fermé et bien ventilé.
- ❖ Évitez d'accumuler les hausses à miel sur les ruches, car cela favorise l'activité et l'essor du PCR, puisque les abeilles ne peuvent défendre ni occuper tout l'espace.

Quelques mesures à adopter à la miellerie :

- ❖ Gardez la miellerie propre.
- ❖ N'attendez pas plus de deux ou trois jours avant de procéder à l'extraction du miel une fois que vous avez apporté les hausses à miel à la miellerie.
- ❖ Assurez une bonne ventilation dans la chambre de conditionnement du miel et veillez à ce que le taux d'humidité y soit inférieur à 50 %.
- ❖ Récupérez rapidement la cire des opercules.

POUR PLUS D'INFORMATION...

De plus amples renseignements sur le PCR sont présentés dans le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/abeille. Il est possible de communiquer avec le personnel apicole du MAPAQ (voir les coordonnées dans le même site Internet).

Photos : James D. Ellis, University of Florida; Jessica Lawrence, Eurofins Agroscience Services; Pest and Diseases Image Library.